

28 de abril 2001

Published on FIDEL Soldier of Ideas (<http://www.comandanteenjefe.biz>)

“Il faut instaurer un ordre mondial juridique contre le génocide et les crimes de guerre, en fonction de normes rigoureuses et précises, et à partir d’un organe de justice absolument indépendant sous la supervision de l’Assemblée générale des Nations Unies, mais jamais sous celle du Conseil de sécurité tant qu’existera au sein de celui-ci le droit de veto qui concède des privilèges exceptionnels à seulement cinq pays, dont la superpuissance hégémonique qui y a recouru bien plus fréquemment que l’ensemble des autres membres permanents”.

References to the original: [Je crois à l’extraterritorialité de l’honneur et à la dignité de l’homme, 28 de abril 2001](#)

Source URL: <http://www.comandanteenjefe.biz/en/node/70996?height=600&width=600>